



CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise
en sûreté du Musée des Arts et Métiers- Cnam**

Conservatoire national des arts et métiers
292 Rue Saint Martin
75141 PARIS CEDEX 03

SOMMAIRE

Article 1. Contexte général	3
Article 2. Objet de la mission.....	3
Article 3. Enjeux et contraintes.....	3
3.1 Enjeux.....	3
3.2 Contraintes spécifiques.....	3
Article 4. Description des prestations.....	4
4.1 TRANCHE FERME (PHASE 1) - Analyse et priorisation opérationnelle.....	4
4.1.1 Analyse.....	4
4.1.2 Hiérarchisation.....	4
4.1.3 Livrables Phase 1 (tranche ferme)	4
4.2 TRANCHE FERME (PHASE 2) - Programmation technique et budgétaire	4
4.2.1 Programmation.....	4
4.2.2 Estimation et planification.....	4
4.2.3 Rédaction des pièces techniques.....	5
4.2.4 Livrables Phase 2	5
4.3 TRANCHE OPTIONNELLE (PHASE 3) – Assistance à la consultation et au suivi.....	5
4.3.1 Missions du titulaire	5
4.3.2 Livrables Phase 3	5
Article 5. Organisation de la mission.....	5
Article 6. Planning prévisionnel.....	6

Article 1. Contexte général

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) définit les conditions techniques d'exécution d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en matière de sûreté au bénéfice du Musée des Arts et Métiers, pour le site principal du Musée, situé 60 rue Réaumur, 75003 Paris.

Article 2. Objet de la mission

La mission a pour l'objet :

- La traduction opérationnelle des recommandations formulées par la Mission Interministérielle de Sécurité, de Sûreté et d'Accessibilité (MISSA) de la Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture (rapport 2023) ;
- L'élaboration d'une stratégie pluriannuelle de mise en œuvre ;
- L'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage dans la déclinaison technique, budgétaire et organisationnelle des mesures préconisées.

Article 3. Enjeux et contraintes

Le titulaire devra intégrer les enjeux et contraintes suivant.

3.1 Enjeux

- Enjeux de sécurité et de sûreté ;
- Enjeux patrimoniaux et muséographiques ;
- Contraintes d'un ERP en exploitation ;
- Exigences réglementaires en vigueur ;
- Plans gouvernementaux applicables (dont Vigipirate) ;
- Contraintes budgétaires et ressources humaines constantes.

3.2 Contraintes spécifiques

- Maintien en exploitation du musée pendant toute la durée des études et de la mise en œuvre du plan stratégique ;
- Absence de recrutement supplémentaire pour la mise en œuvre du plan stratégique ;
- Discrétion et intégration architecturale des dispositifs ;
- Sensibilité et confidentialité des données de sûreté ;
- Protection des collections et des bâtiments historiques ;
- Nécessité de recourir aux marchés cadres Cnam existants quand ils sont pertinents.

Article 4. Description des prestations

4.1 TRANCHE FERME (PHASE 1) - Analyse et priorisation opérationnelle

Durée : quatre (4) mois à partir de la notification du marché

4.1.1 Analyse

Le titulaire procédera à :

- L'analyse détaillée du rapport MISSA ;
- L'évaluation de la faisabilité technique des recommandations ;
- L'analyse de compatibilité avec l'existant ;
- La proposition, le cas échéant, de mesures complémentaires ou alternatives ;
- L'identification des prérequis techniques et organisationnels pour la mise en œuvre.

4.1.2 Hiérarchisation

Les recommandations seront priorisées selon :

- Niveau de risque couvert ;
- Criticité patrimoniale ;
- Contraintes d'exploitation ;
- Coûts et délais de mise en œuvre ;
- Rapidité d'exécution des actions simples (« quick wins »).

4.1.3 Livrables Phase 1 (tranche ferme)

- Note de priorisation opérationnelle ;
- Plan d'actions hiérarchisé.

4.2 TRANCHE FERME (PHASE 2) - Programmation technique et budgétaire

Durée : quatre (4) mois à partir de la notification du marché

4.2.1 Programmation

Le titulaire devra :

- Traduire les recommandations en exigences techniques précises ;
- Définir les périmètres de travaux ou de prestations ;
- Définir les procédures organisationnelles ;
- Formaliser les besoins fonctionnels et techniques.

4.2.2 Estimation et planification

- Estimation budgétaire consolidée par poste ;

- Proposition d'un phasage pluriannuel ;
- Planning prévisionnel.

4.2.3 Rédaction des pièces techniques

Le titulaire rédigera les Cahiers des Clauses Techniques Particulières nécessaires à la consultation des entreprises (CCTP par lot si nécessaire : contrôle d'accès, vidéosurveillance, SSI, dispositifs mécaniques, etc.).

4.2.4 Livrables Phase 2 (Tranche ferme)

- Programme fonctionnel détaillé ;
- Plan d'action finalisé ;
- Estimation financière détaillée ;
- Planning prévisionnel ;
- CCTP par lot.

4.3 TRANCHE OPTIONNELLE (PHASE 3) – Assistance à la consultation et au suivi

Durée : douze (12) mois. Un délai entre les tranches fermes et la tranche optionnelle est à prévoir (non défini actuellement)

4.3.1 Missions du titulaire

- Participation aux réunions techniques ;
- Assistance à l'analyse des offres ;
- Vérification de conformité aux recommandations MISSA ;
- Le cas échéant, assistance aux opérations préalables à la réception ;
- Suivi qualitatif de mise en œuvre.

4.3.2 Livrables Phase 3

- Tableau de suivi des actions ;
- Rapport final de conformité.

Article 5. Organisation de la mission

Le titulaire devra exécuter sa mission selon les engagements pris dans son mémoire technique. En particulier, il s'engage à respecter :

- La composition de l'équipe dédiée ;
- Les compétences spécifiques en sûreté muséale ;
- Le rôle et les responsabilités de chaque intervenant ;
- La méthodologie proposée ;
- Les modalités de reporting ;

- Le planning prévisionnel détaillé.

Auxquels il s'est engagé au moment de la conclusion du contrat.

Article 6. Planning prévisionnel

La durée globale de la mission sera précisée à l'Acte d'Engagement.

Le titulaire proposera :

- Un calendrier détaillé par phase ;
- Les jalons décisionnels ;
- Les délais de validation.